

dant rendre encore bien des services et surtout compléter ceux qu'il avait déjà rendus, grâce à son dévouement et à ses sages et tendres conseils. Cette école était devenue part intégrale de son existence. En 1884, il avait été nommé de nouveau pour une période de six années.

Nous avons le plaisir de nous serrer la main à Lyon, chaque année, au moment des vacances, et nous nous délectons à évoquer les vieux souvenirs de notre jeunesse, à refaire pas à pas, délicieusement, quelquefois douloureusement, le chemin que, depuis plus de quarante ans, nous avons parcouru presque toujours ensemble. A chaque étape nous saluons le jalon dont nous avons marqué notre passage. Quel bonheur, lorsque, à cette heure tardive, en regardant derrière soi, on ne découvre rien qui ait pu blesser la conscience ni laisser de remords ! Nous pouvons rendre hautement cette justice à Dumas qu'il avait pleinement mérité ce bonheur. N'avait-il pas, toujours et partout, cheminé droit dans le bon chemin, sans défaillir jamais ?

Enfin les récompenses arrivaient, bien méritées, tardives, mais pouvait-il en être autrement ? Notre ami, dans son extrême modestie, n'avait jamais rien demandé. Il est nommé d'abord membre correspondant de l'Institut, puis bientôt, sur la demande du Conseil d'administration de l'École, officier d'Académie et chevalier de la Légion d'honneur. Il reçoit le brevet de chevalier de l'ordre royal d'Isabelle la catholique. Nous avons vu qu'il avait déjà reçu à Rome, des mains du Pape, la croix de saint Silvestre.

Ces distinctions honorifiques, qui lui arrivaient spontanément de toutes parts, étaient le suprême hommage rendu à son talent et à sa haute valeur intellectuelle et morale.

C'est au sein de cette sympathie unanime et respectueuse